

## **Compte rendu**

### **Deuxième édition du concours d'images sous-marines régional (océan Indien occidental), sur le thème des « Elasmobranches ».**

**15 décembre 2023**

L'Agence de Recherche pour la Biodiversité à La Réunion (ARBRE) est une association de loi 1901 créée à La Réunion en 2016, regroupant des experts issus de parcours scientifiques et biologiques. Elle est également composée d'un comité scientifique et de conseil, et d'un réseau de partenaires pour appuyer et soutenir les missions et les actions. Grâce aux nombreux projets portés par l'association, ARBRE contribue à la veille, au suivi et à la mise en valeur de la biodiversité marine et terrestre à La Réunion et dans l'océan Indien, ainsi qu'à la diffusion de l'information et la sensibilisation de la population dès le plus jeune âge.

En avril 2021, l'Observatoire des Elasmobranches au sein de l'Archipel des Mascareignes (MAEO) a été créé par l'association ARBRE en collaboration avec l'Université de Maurice. Cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du PO INTERREG V OI et la Région Réunion, il constitue le premier projet scientifique et éducatif sur les élastombranches (raies et requins) à l'échelle des Mascareignes.

Le projet MAEO s'articule autour de plusieurs objectifs : (1) des recherches sur le terrain à l'aide de caméras sous-marines et de plongées d'exploration dans le but de dresser un inventaire des espèces présentes, (2) des actions de sensibilisation auprès du grand public et des scolaires dans l'objectif de transmettre et diffuser des connaissances sur les élastombranches, (3) de la mise en place d'un réseau éco-participatif avec une plateforme en ligne afin que les usagers du milieu marin puissent renseigner leurs observations. Cette mise à contribution permet d'impliquer la population, et de référencer un maximum d'observations d'élastombranches. Les données recueillies sont par la suite analysées afin d'étudier la dynamique spatio-temporelle de ces espèces, et ainsi pouvoir apporter une meilleure connaissance des élastombranches à l'échelle régionale.

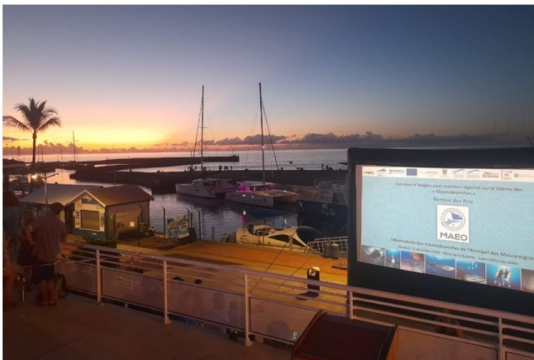
Dans ce contexte et dans l'objectif de valoriser ce projet de sciences participatives, l'association ARBRE et les commissions FFESSM "Environnement et Bio subaquatiques" et "photo-vidéo sous-marine", en partenariat avec la Réserve Naturelle Marine de La Réunion et Sciences Réunion, ont lancé en juillet 2022 un premier concours d'images sous-marines d'envergure internationale, sur le thème des "Elasmobranches et grands pélagiques", ouvert à tous les photographes sous-marins, et permettant de mettre en valeur la biodiversité des élastombranches à l'échelle régionale, et de participer à la sensibilisation autour de cette faune exceptionnelle. Ce concours a été le premier concours d'images sous-marines organisé à l'échelle régionale, regroupant tous les pays du bassin Ouest de l'océan Indien : La Réunion, Maurice, Rodrigues, Mayotte, Comores, Seychelles, Madagascar, Afrique du Sud et de l'Est (de la Somalie jusqu'au Mozambique).

Après le succès de la première édition, l'association ARBRE et les commissions FFESSM "Environnement et Bio subaquatiques" et "photo-vidéo sous-marine", en partenariat avec la Réserve Naturelle Marine de La Réunion et Sciences Réunion, ont décidé de lancer une seconde édition du concours sur le thème des "Elasmobranches". Comme pour le premier

concours, les photographies ont été classées en deux catégories, amateur et expert, et soumises à un jury composé de six personnes. Elles ont également été diffusées auprès des écoles s'inscrivant au sein du programme Aires Marines Éducatives (AME) afin d'élire le "Prix coup de cœur".

Pour cette seconde édition, le concours a réuni 21 participants venant de la France métropolitaine, La Réunion, Maurice et Mayotte, avec un total de 88 photographies reçues entre le 15 juillet et 15 octobre 2023.

La cérémonie de remise des prix du concours a réuni au moins 200 personnes sur la place de la Baleine au port de Saint-Gilles à La Réunion le 15 décembre 2023, malgré les embouteillages dus aux intempéries.



Nous tenons à remercier :

- Le parrain du concours : James Caratini ;
- Chéryline Ribes alias Les illustrations bleues pour la production de l'affiche du concours ;
- Les six membres du Jury : Pascale Chabanet, Sylvain Corbel, Armand Daydé, Aline Escalon, Thierry Peres, Isabel Preud'homme Lopez ;
- Les partenaires du concours : Sciences Réunion et en particulier François Cartault, Aurélie Dubard-Grondin, Philippe Lassoer et Léopold Séguy ; la Réserve Naturelle Marine de La Réunion et en particulier Bruce Cauvin ; la commission FFESSM photo/vidéo et la commission FFESSM bio et environnement ;
- Les membres du comité d'organisation : Estelle Crochelet, Océane Desbonnes, David Ory, Léa Urbistondoy ;
- Les personnes présentes pour remettre les lots : Bruce Cauvin, Florencia Cerutti, Kévin Glamport, Sabrina Larive, Véronique Léandre, Georges Masanelli, Philippe Mespoulhé et Gaël Potin ;
- Le Territoire de l'Ouest, les Ports de Plaisance Ouest et le Lycée Léon de Lepervanche Officiel qui ont permis la réalisation de la soirée de remise des prix du concours.

En remerciement pour leur implication, le parrain du concours, les membres du jury, les représentants de Sciences Réunion et de la Réserve Naturelle Marine de La Réunion ainsi que les membres du comité d'organisation ont reçu un tee-shirt Bouftang Sérigraphie conçu spécialement pour le concours et un livre Outre-mer grandeur Nature "Escalaes au bout du monde".

Nous remercions également les sponsors du concours : Bouftang Sérigraphie, Escapade plongée, Festiyacht de Bourbon, GoodBye Plastic, Jessica André Art, L'hôtel Le Boucan Canot, L'hôtel Le Dina Morgabine de Saint-Gilles, La Cité du Volcan, le Journal des Archipels, le musée Kélonia, Le port de plaisance Ouest, Les illustrations bleues, OcéIndia, Reunion Diving, Réunion des Musées Régionaux, RunShark, Scubanananas, Sundivers, Territoire de l'ouest (TCO), Vertikal Jump, Zourite plongée.

Sans oublier tous les bénévoles de ARBRE présents à la soirée, qui ont été d'une grande aide : Alexandra Drouet, Nicolas Huet, Hélène Lacau, Chloé Mériel, Flora Plouzeau, Nicolas Wulles.

La soirée a débutée avec la diffusion du film du projet MAEO :

<https://youtu.be/O4b5NXH4IZQ?si=eL3YeKyccvqhpmon>

Les prix ont ensuite été remis aux 7 lauréats du concours.

- Catégorie "Expert" :

**OR :**



Gaby Barathieu a obtenu le premier prix avec une photographie d'un requin tigre prise à Mayotte. Il remporte un trophée d'un requin sculpté en bois offert par l'association ARBRE, un tee-shirt Bouftang Sérigraphie conçu spécifiquement pour le concours ainsi qu'un deuxième tee-shirt offert par la marque Bouftang, une gourde offerte par la marque GoodBye Plastic, une serviette en microfibres recyclées offerte par la marque RunSharks, un livre sur les TAAF offert par OcéIndia ainsi qu'un forfait de cinq plongées au sein du club SunDivers à l'île Maurice offert par Gérald Rambert.

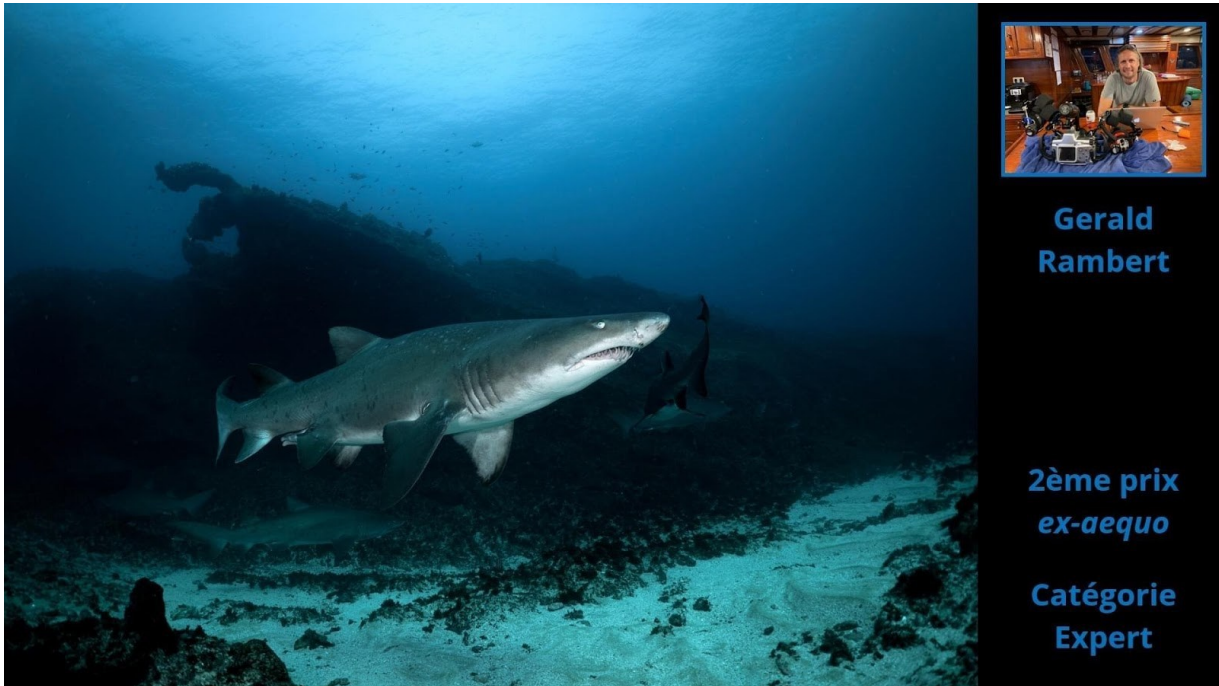
Ce prix a été remis par Georges Masanelli, Président adjoint du Comité Régional d'Études et de Sports Sous-Marins (CRESSM).

## ARGENT :



Pour cette seconde édition du concours, les jurys n'ont pas réussi à trancher au sein de cette catégorie, il y a donc eu deux prix ARGENT ex-æquo.

Simon Deblock avec sa photographie d'une raie pastenague à taches noires prises aux Seychelles a remporté un trophée d'une raie sculpté en bois offert par l'association ARBRE, deux tee-shirts Bouftang Sérigraphie dont un conçu spécifiquement pour le concours, une gourde offerte par la marque GoodBye Plastic, une serviette en microfibres recyclées offerte par la marque RunShark, un livre sur les TAAF offert par OcéIndia, une nuitée ainsi que le petit déjeuner pour deux personnes au sein de l'hôtel le Boucan Canot à La Réunion, trois entrées pour le musée de Kelonia, une plongée sous-marine avec le club Reunion Diving (La Réunion), ainsi qu'une place enfant pour une sortie en mer avec le SeaLife à La Réunion.



Avec sa photographie d'un requin taureau prise en Afrique du Sud, Gérald Rambert obtient également le second prix de la catégorie expert du concours. Gérald avait décroché le premier prix de la catégorie expert lors de la première édition du concours en 2022 et à ce titre avait remporté (entre autres) une semaine de plongées sous-marines à Aliwal Shoal en Afrique du Sud. C'est lors de ce séjour que Gérald a pris la photographie du requin taureau primée lors de cette deuxième édition. Pour cette photographie il a reçu un trophée d'un requin sculpté en bois offert par l'association ARBRE, deux tee-shirts Bouftang Sérigraphie dont un conçu spécifiquement pour le concours, une gourde offerte par la marque GoodBye Plastic, une serviette en microfibre recyclées offerte par la marque RunShark, un livre sur les TAAF offert par OcéIndia, une gravure d'art offerte par Jessica André, ainsi qu'un an d'abonnement au Journal des Archipels.

Simon Deblock et Gérald Rambert ont tous les deux reçu leurs lots par Philippe Mespoulhé, chargé des Sciences et du Développement Durable au Rectorat de La Réunion.

- Catégorie "Amateur" :

**OR :**



Stéphane Robert a obtenu le premier prix de cette catégorie amateur avec sa photographie d'une raie aigle ocellée prise dans les eaux mauriciennes. Le prix remporté est composé d'un trophée d'une raie sculpté en bois offert par l'association ARBRE, deux tee-shirts Bouftang Sérigraphie dont un conçu spécifiquement pour le concours, une gourde offerte par la marque GoodBye Plastic, une serviette en microfibres recyclées offerte par la marque RunShark, un livre sur les TAAF offert par OcéIndia, quatre plongées sous-marines avec le club Scubananans de La Réunion, ainsi qu'une plongée sous-marine avec le club Zourite plongée également de La Réunion.

Ce prix a été remis par Gaël Potin, directeur du Muséum d'Histoire Naturelle de La Réunion.

## ARGENT :



Pour sa photographie de raies fouets prise à La Réunion, Annick Murgier remporte le second prix de cette catégorie et reçoit à ce titre un trophée d'une raie sculpté en bois offert par l'association ARBRE, deux tee-shirts Bouftang Sérigraphie dont un conçu spécifiquement pour le concours, une gourde offerte par la marque GoodBye Plastic, une serviette en microfibres recyclées offerte par la marque RunShark, un livre sur les TAAF offert par OcélIndia, une nuitée ainsi que le petit-déjeuner pour deux personnes au sein de l'hôtel le Dina Morgabine de Saint-Gilles de La Réunion, deux entrées pour les Musées Régionaux (Kélonia, Stella Matutina, La Cité du Volcan ou MADOI), une plongée sous-marine avec le club Escapade de La Réunion, ainsi qu'une place enfant pour une sortie en mer sur le SeaLife à La Réunion.

Florencia Cerutti, déléguée océan Indien IFREMER, a remis ce prix.

## BRONZE :

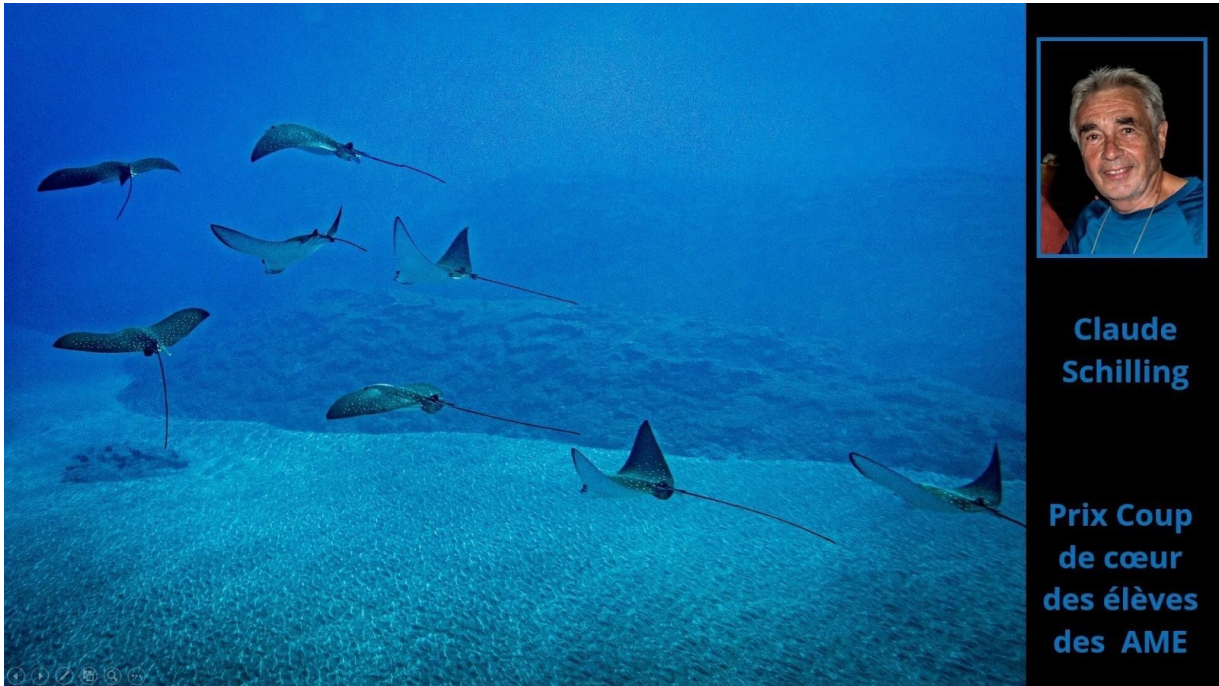


Charlotte Marais et sa photographie mettant en scène une raie guitare prise à La Réunion décroche le troisième prix de cette catégorie amateur et remporte un trophée d'une raie sculpté en bois offert par l'association ARBRE, deux tee-shirts Bouftang Sérigraphie dont un spécifiquement conçu pour le concours, une gourde offerte par la marque GoodBye Plastic, une serviette en microfibres recyclées offerte par la marque RunShark, un livre sur les TAAF offert par OcéIndia, deux entrées pour les Musées Régionaux (Kelonia, Stella Matutina, La Cité du Volcan, MADOI), deux plongées sous-marines avec le club Escapade de La Réunion, ainsi que deux places pour une visite de pont avec Vertikal Jump à Saint-Leu.

Charlotte Marais s'est vu remettre ses lots par Sabrina Larive, enseignante au lycée Léon de Lépervanche qui encadrerait les élèves chargés de la sécurité du site lors de la soirée de remise des prix.

- Catégorie " Coup de cœur des Aires Marines Éducatives" :

Claude Shilling décroche le prix coup de cœur des AME avec sa photographie prise à La Réunion et mettant en scène plusieurs raies aigles ocellées. Il remporte un trophée d'un requin sculpté en bois offert par l'association ARBRE, deux tee-shirts Bouftang Sérigraphie dont un spécifiquement conçu pour le concours, une gourde offerte par la marque GoodBye Plastic, une serviette en microfibres recyclées offerte par la marque RunShark, un livre sur les TAAF offert par OcéIndia, deux entrées pour les Musées Régionaux (Kelonia, Stella Matutina, La Cité du Volcan, MADOI), deux plongées sous-marines avec le club Réunion Diving de La Réunion, ainsi que deux bons valables pour une personne pour une sortie "Promenade en Mer" avec FestiYacht.



Véronique Léandre, professeure des écoles à l'école de Saint-Leu centre, les élèves de l'AME de Saint-Leu, ainsi que Bruce Cauvin de la Réserve Naturelle Marine de La Réunion, étaient là pour remettre les lots à Claude Shilling. Cependant, n'ayant pas pu être présent lors de la cérémonie des remise des prix, Claude Shilling a récupéré ses lots à l'école de Saint-Leu, directement auprès des élèves le lundi 18 décembre 2023.



Le choix du jury a été difficile, félicitations et merci à tous les participants !